

Retrouvez tous les numéros du bulletin [AGROSAONE](#) et consultez également le [BSV Grandes Cultures](#)

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

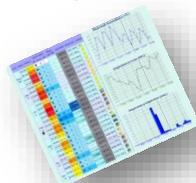
Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.



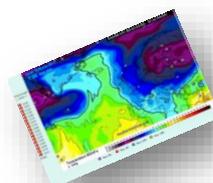
## METEO

Il est tombé de 60 à 80 mm cette semaine.  
Une météo plutôt sèche semble annoncée pour les jours à venir.

Pluie et températures



Modèles



### 2019 – pluviométrie et températures



2019	70									
POSTE	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
Mois	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)								
Janvier	2,0	39,4	1,6	54,2	1,9	45,0	1,5	51,8	1,7	68,4
Février	6,4	16,6	6,2	28,4	5,6	24,8	7,1	25,0	5,6	25,2
Mars	8,7	56,6	8,2	92,8	8,1	60,2	8,7	55,2	8,0	89,8
Avril	10,4	75,0	9,8	63,2	9,9	70,0	10,4	67,6	9,7	76,0
Mai	12,4	46,0	11,9	62,6	12,0	74,0	12,4	56,8	11,9	70,2
Juin	20,2	75,3	19,8	86,8	19,4	106,3	20,7	80,8	19,5	68,8
Juillet	22,2	44,5	21,7	48,8	21,2	16,2	22,2	32,4	21,2	53,7
Août	20,8	44,9	20,4	87,8	20,3	21,4	21,2	68,3	20,0	64,3
Septembre	17,0	39,2	16,7	42,4	16,2	41,4	16,9	40,4	16,4	35,8
Octobre	14,1	92,2	13,6	141,3	13,8	89,0	14,0	76,8	13,1	124,7
Novembre										
Décembre										
<b>Total</b>	<b>13,4</b>	<b>529,7</b>	<b>13,0</b>	<b>708,3</b>	<b>12,8</b>	<b>548,3</b>	<b>13,5</b>	<b>555,1</b>	<b>12,7</b>	<b>676,9</b>

*L'eau coule dans les champs après les forts cumuls de pluie de vendredi, samedi et dimanche.*





## Stades et état des cultures

Les colzas poussent toujours. On observe rarement des faims d'azote.

Tableau des cultures de remplacement (voir bulletin [Agrosaône N° 28](#))

## DESHERBAGE

Colza très peu désherbé, les gaillets lèvent. Un passage imminent avec [MOZZAR](#) 0.25 l/ha devrait suffire.



L'avenir de ce colza est compromis sous ce tapis de ray-grass



Les pissenlits seront désherbés au printemps avec [LONTREL SG](#)



## Conseil

Attendre la mi-novembre pour utiliser [IELO](#) ou [KERB FLO](#).

## Insectes

Quelques captures de charançons cette semaine.  
Pas de pontes observées, les colzas sont trop gros.  
Nous n'avons pas encore identifié de larves de grosses altises après les premiers « [berlese](#) ».

*Les grosses altises étaient très actives le week-end du 12/10, leur passage sur les petits colzas (levée tardive) est bien visible*



*Dentelle de colza confectionnée par les petites altises dans ce témoin non traité*



Captures de grosses altises et charançons en Haute-Saône

Commune	Variete	Date semis	Captures grosses altises de la semaine	Captures cumulées depuis le début du vol	Captures charançons de la semaine	Captures cumulées depuis le début du vol
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	PAMELA	22/08/2019	0	3	0	0
BOUGNON	TREZZOR, amazonite, addition	23/08/2019	0	33	1	1
CHASSEY-LES-MONTBOZON	TREZZOR	24/08/2019	0	40	15	20
CHOYE	HAROME	29/08/2019	0	42	3	18
CORNOT	ADDITION	23/09/2019	2	17	3	3
CORRE	RGT QUIZZ	24/08/2019	4	4	1	1
CUGNEY	ARCHITECT	25/08/2019	0	45	0	0
FILAIN	FELICIANO KWS	17/08/2019	0	3	0	0
FOUVENT-SAINT-ANDOCHE	melange	29/07/2019	0	2	0	0
FOUVENT-SAINT-ANDOCHE	mambo	21/08/2019	3	7	2	3
HUGIER	imperial clearfield	23/08/2019	0	26	8	11
MONT-SAINT-LEGER		20/08/2019	0	40	12	22
PESMES	ARCHITECT + PT	25/08/2019	0	20	0	0
RIOZ	HAROME	23/08/2019	1	4	0	18
ROCHE-ET-RAUCOURT	melange	27/07/2019	0	4	3	3
SORNAY	ALICANTE - ALLIBABA	05/08/2019	0	8	0	0
VEZET		24/08/2019	0	0	2	2
VILLEFRANCON	TEMPTATION	25/08/2019	0	4	3	0
VILLERSEXEL	HARPEGE	26/08/2019	0	8	10	41

## Conseil

### Ce qu'il faut savoir :

- La lutte insecticide contre les charançons vise les adultes avant qu'ils ne pondent (la lutte contre les larves de charançon n'est pas possible). Le risque est nul sur gros colzas.
- La lutte insecticide contre les grosses altises se raisonne en 2 étapes :
  - o La lutte contre les adultes si nécessaire en même temps que les charançons
  - o La lutte contre les larves si plus de 5 larves par pied en novembre ou décembre en fonction de la taille du colza et des sommes de température. Une réévaluation au printemps peut parfois être nécessaire. La lutte contre les larves de grosses altises est possible car elles rentrent et sortent de la plante, on dit qu'elles sont au « stade baladeur ».

L'évaluation du nombre de larves de grosses altises par la méthode « [berlese](#) » devra être faite vers la mi-novembre.

**Pour 75% des parcelles, les colzas sont très développés (risque nul vis-à-vis du charançon). L'impasse peut être envisagée cette semaine. Il faudra néanmoins vérifier l'infestation en larves de grosses altises à la mi-novembre. Voir stratégie ci-dessous.**

**Raisonnement des interventions et stratégies possibles**

	<b>Au moment du pic de vol charançon, environ 25/10</b>	<b>En novembre – décembre, après avoir évalué le nombre de larves de grosses altises par plante</b>	Commentaires
<b>Gros colzas, moins de 20 captures de grosses altises en cuvette, zone sans problèmes grosses altises</b>	Impasse	Impasse si moins de 5 larves par plantes	
	Impasse	<a href="#">BORAVI WG</a> 1 kg/ha + <a href="#">Neutral</a> 0.05 l/ha Si plus de 5 larves par plantes	



**Pour 25% des parcelles, les colzas sont petits (pieds < 50 g) avec parfois des peuplements faibles. Un risque existe. Il faudra certainement prévoir une protection insecticide cette fin de semaine qui s'annonce douce et peu venteuse. Voir stratégie ci-dessous.**

On peut opter pour une pyréthrinioïde classique pour la lutte contre le charançon, ceux-ci n'étant pas résistants à ces insecticides. En cas de présence avérée de grosses altises, et par exemple dans les zones contiguës à la Côte d'Or, opter pour les spécialités type [BORAVI WG](#).

**Raisonnement des interventions et stratégies possibles**

	<b>Au moment du pic de vol charançon, environ 25/10</b>	<b>En novembre – décembre, après avoir évalué le nombre de larves de grosses altises par plante</b>	Commentaires
<b>Petits colzas et / ou zone à risque grosse altise</b>	Pyréthrinioïde classique et pas chère pour lutter contre les charançons.	<a href="#">BORAVI WG</a> 1 kg/ha + <a href="#">Neutral</a> 0.05 l/ha Si plus de 5 larves par plantes	
	<a href="#">BORAVI WG</a> 1 kg/ha + <a href="#">Neutral</a> 0.05 l/ha	<a href="#">BORAVI WG</a> 1 kg/ha + <a href="#">Neutral</a> 0.05 l/ha Si plus de 5 larves par plantes	2 applications possibles par campagne de BORAVI WG
	<a href="#">DASKOR 440</a> 0.625 L/Ha	<a href="#">BORAVI WG</a> 1 kg/ha + <a href="#">Neutral</a> 0.05 l/ha Si plus de 5 larves par plantes	Etant donné qu'une seule application par campagne de <a href="#">DASKOR 440</a> est possible, cet insecticide est peut-être à réserver pour les zones à risque mégigèthes au printemps.

**Pour toutes les interventions insecticides, laissez des témoins non traités !**



## Stades et état des cultures

Les semis sont arrêtés à cause de la forte pluviométrie. Beaucoup de parcelles ont été semées les 12-13 et 14 octobre.

Les semis du 20 septembre commencent à taller.

Les semis de fin septembre sont au stade 3 feuilles.

Les semis du 4 octobre sont au stade 2 feuilles.

Les semis du 11/10 sont au stade 1 feuille.

Les semis du 14/10 ne sont pas encore levés.

*Semis de la semaine derrière maïs ensilage.*



## Désherbage

[Voir bulletin Agrosaône N°25](#)

Les spécialités type [DEFI](#), [TROOPER](#), [CONSTEL](#), [CARAT](#), [MAMUT](#) peuvent être positionnées à tous les stades : prélevée ou 1 feuille et plus : pas de problèmes de sélectivité.

[FOSBURI](#) est à appliquer à partir du stade 1 feuille (réglementaire), son homologue [BATTLE DELTA](#) est autorisé en prélevée.

Les spécialités [CONSTEL](#), [CARAT](#), [MAMUT](#) et le [chlortoluron](#) sont à éviter sur les zones de captage.

Attendre le stade 2 feuilles pour appliquer la spécialité [DAIKO](#) (uniquement sur blé), en effet il faut attendre que les graminées soient levées pour que la matière active [clodinafop](#) soit efficace.

### **Conseil :**

**Sur les parcelles sur lesquelles vous avez observé des forts salissements en graminées type vulpins ou ray-grass pendant l'interculture, privilégiez des désherbages précoces (prélevée à pointant) sur sols humides avec les spécialités citées ci-dessus.**

**Sur les parcelles plutôt propres pendant l'interculture, il est possible d'attendre les levées et de faire du « tir à vue » à l'automne ou au printemps.**



**Il convient de bien identifier les graminées car beaucoup de bromes lèvent et les herbicides de prélevée seront inefficaces. Afin de ne pas dépenser plus qu'il ne faut en herbicides, en présence de bromes il est préférable de désherber en postlevée.**

## Insectes – pucerons et cicadelles

Les pucerons sont présents sur les semis de septembre et début octobre. Les infestations vont de 75% sur un semis du 20/09 à 25% de pieds porteurs de pucerons sur les semis de début octobre.

Sur les parcelles au stade 1 feuille, on trouve quelques pucerons ailés.

Le risque cicadelle est très faible cette année pour les derniers semis.  
Pour les premiers semis, il est trop tard pour lutter contre la cicadelle.

*Puceron ailé sur orge semée le 11/10*



*Puceron ailé sur blé semé le 30/09*



*Puceron aptère sur orge semée le 04/10  
Ils se cachent à la base des plantes.*



*Colonie de pucerons aptères sur orge semée le 20/09.  
Sur cette parcelle 75% des plantes sont porteuses de pucerons*



### **Conseil :**

**Un nettoyage des blés et orges est à prévoir sur les semis antérieurs au 5/10. Attendre que les parcelles atteignent le début tallage pour ne pas être obligé de repasser.**

## Étourneaux

Les étourneaux picorent la base des pieds de blé pour manger la graine...



*Les coupables sont alignés sur le fil...*





## ORGE d'HIVER

### Semis

Des orges ne sont toujours pas semées.

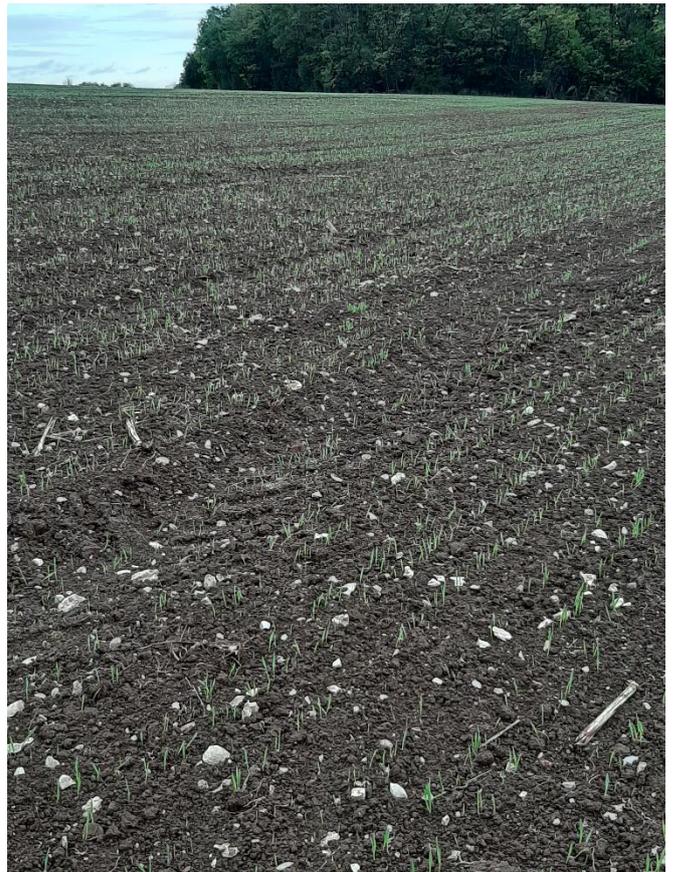
La météo annoncée pour les 10 prochains jours semble sèche. On peut définir le 1<sup>er</sup> novembre comme date buttoir pour le semis des orges d'hiver.

Semer à 400 grains / m<sup>2</sup> dès que possible.

*Orge ETINCEL semée le 20/09*



*Orge fourragère COCCINEL semée le 11/10  
Cette variété est tolérante à la JNO, semée à cette date,  
elle ne nécessitera aucun insecticide*



## Désherbage

[Voir bulletin Agrosaône N°25](#)

**Privilégiez les herbicides à mode d'action racinaire et positionnez-les le plus tôt possible sur sol frais.**

Sur cette orge semée le 20/09, les ray-grass ne pourront pas être dés herbés à l'automne :

- Les herbicides racinaires ne sont pas efficaces sur des graminées très développées
- Sur orge, la seule matière active efficace sur ray-grass [Pinoxaden](#) ([Axial pratic](#)) n'est pas autorisée à l'automne



## Insectes – pucerons et cicadelles

Voir paragraphe blé page 8.



## ORGE DE PRINTEMPS SEMEE à l'AUTOMNE

### Semis

Lors de la dernière campagne, les orges de printemps semées à l'automne ont donné de bons résultats en termes de rendements.

Le seul problème rencontré était le désherbage. En effet à l'automne 2018 sec, les graminées ont levé en même temps que les orges au 10 novembre. Dans certaines situations, on a pu voir des parcelles très infestées de vulpins et bromes...

L'automne 2019 s'annonce sous de meilleurs auspices, les graminées et les repousses de blé lèvent massivement.

L'intérêt de l'orge de printemps et de casser les rotations cultures d'hiver, il est donc souhaitable d'attendre encore quelques jours pour pouvoir détruire une très grande majorité des levées de graminées et repousses de blé.

Bromes et ray-grass dans une Planet semée en nov 2018 – photo mars 2019

Cette situation n'arrivera pas cet automne, les graminées sont maintenant quasiment toutes levées



### Conseil :

L'investissement doit être minimum au cas où des conditions météo très défavorables (forte humidité, fort gel précoce) ne détruisent les orges de printemps :

- semer des semences de ferme de la variété RGT Planet dès que les conditions météo le permettront
- semer épais aux alentours des 400 grains / m<sup>2</sup>
- ne pas désherber à l'automne avec les herbicides racinaires : problèmes de phytotoxicité qui peuvent sensibiliser au gel.
- détruire chimiquement toutes les levées et semer en perturbant au minimum le sol. Un passage de glyphosate avant semis permettra cette année de détruire toutes les graminées nuisibles.



## POIS d'HIVER

[Voir bulletin Agrosaône N°29](#)



## FEVEROLE d'Hiver

[Voir bulletin Agrosaône N°29](#)



## Résidus de récolte du MAÏS

[Voir bulletin Agrosaône N°29](#)



## Destruction

**C'est à partir du 15 octobre que vous pouvez détruire les intercultures.**

Dans un certain nombre de situations, une destruction précoce peut s'avérer pertinente :

- pour éviter le risque de lignification si beaucoup de graminées ou de moutarde dans le mélange,
- pour éviter la montée à graine si semis précoce de moutarde ou d'avoine
- si un labour d'hiver est prévu. Dans ce cas, broyer la végétation avant le labour.
- Si semis d'orge de printemps en février

Dans beaucoup d'autres situations, la destruction peut avoir lieu au printemps (courant mars), un mois avant le semis de la culture suivante (maïs, soja, tournesol) :

- Si semis sans travail du sol
- Si semis direct sous couvert
- pour éviter le risque d'érosion
- si le couvert est majoritairement constitué de légumineuses (éviter les fuites de nitrate pendant l'hiver)
- Pour l'épandage des effluents : si une récolte de fourrage a été réalisée à l'automne, le couvert n'est pas détruit, l'épandage des effluents est donc possible.

**Cultures intermédiaires - Optimiser leur destruction ([cliquez](#))**



**Extrait = Sensibilité des principales espèces de cultures intermédiaires à différents modes de destruction**

	Gel	Roulage sur gel	Broyage	Labour	Outil de travail du sol	Glyphosate
Moutarde blanche	+++	+++	++++	+++	++++	+++
Phacélie	++	++++	+++	++++	+++	+++
Radis	++	++	+	+++	++	++
Avoine d'hiver	++	+	+	+++	+	++++
Seigle	+	+	+	+++	+	+++
Trèfle incarnat	+	+	+	+++	+	+
Lentille, pois, vesce	++	+++	+	++++	++	++
Sarrasin	++++	++++	+++	++++	+++	+++
Tournesol	++++	++++	++++	++++	++++	+++
Nyger	++++	++++	+++	++++	+++	+++

++++ : très sensible; +++ : sensible; ++ : assez sensible; + : peu sensible

➔ Le choix de l'espèce conditionne le choix du mode de destruction et vice versa. Le développement du couvert est aussi à prendre en compte: plus celui-ci est important, plus le couvert est facile à détruire.

Extrait = Tableau récapitulatif des techniques de destruction des couverts

Technique de destruction		Avantages	Inconvénients
Gel		Pas d'intervention nécessaire Pas d'herbicide utilisé Pas de dégradation de la structure du sol	Peu d'espèces très sensibles (à nuancer selon le climat régional) Pas d'action sur les repousses de blé Intensité et date du gel très aléatoire
Destruction chimique		Pas d'action sur le sol Choix de la date d'intervention Nombreuses espèces sensibles (dont graminées) Débit de chantier très élevé	Contraintes réglementaires, voire interdiction parfois Risque de transfert (eau) dans certains sols Pulvérisateur hors gel à cette époque
Broyeur à axe horizontal		Pas d'action sur le sol Choix de la date d'intervention Efficace sur moutarde Résidus du couvert moins gênants (plus courts)	Nombreuses couverts peu sensibles (graminées, repousses, petits couverts...) Risque de tassement Risque pour le gibier (modéré à cette époque)
Déchaumeur à disques indépendants		Outil polyvalent (déchaumage, préparation sol) Préparation du semis de la culture menée conjointement à la destruction du couvert Enfouissement superficiel des débris végétaux Passe bien dans des couverts développés Débit de chantier	Action limitée sur les repousses Nécessite un sol parfaitement ressuyé ou gelé Rouleau de l'outil pouvant être limitant Sol restant nu en hiver
Bèches roulantes		Outil polyvalent (déchaumage, préparation sol) Préparation du semis de la culture menée conjointement à la destruction du couvert Enfouissement superficiel des débris végétaux Passe bien dans des couverts développés Débit de chantier Fond de travail non linéaire	Action limitée sur les repousses Nécessite un sol parfaitement ressuyé ou gelé Sol restant nu en hiver Rouleau de l'outil pouvant être limitant
Cultivateur à 3 rangées de dents et disques de nivellement		Outil polyvalent (déchaumage, pseudo-labour) Préparation du semis de la culture menée conjointement à la destruction du couvert Enfouissement des débris végétaux Destruction facilitée de nombreux espèces (scalpage, enfouissement)	Choisir des outils à bon dégagement entre rangées de dents et sous bâti Nécessite un sol parfaitement ressuyé ou gelé Sol restant nu en hiver Rouleau de l'outil pouvant être limitant
Charrue 5 corps (sol lourd)		Préparation du semis de la culture menée conjointement à la destruction du couvert Efficace sur toutes les espèces Enfouissement total des débris végétaux	Intervention lente et coût élevé Difficulté d'enfouissement de couverts hauts (ex. : moutarde développée) Destruction tardive du couvert si labour printemps Sol restant totalement nu en hiver (si labour d'hiver)
Charrue 5 corps (sol léger)			
Rouleau Cambridge		Action limitée sur le sol Outil existant sur l'exploitation Outil de grande largeur et peu tirant Epouse le dénivelé du terrain	Possibilités d'intervention limitées (heures avec gel) Risque de tassement (sol non gelé sous le couvert) Pas d'action sur les repousses Destruction souvent tardive (janvier)
Rouleau « couteau »		Action limitée sur le sol Rouleau pouvant être utilisé sur des couverts très développés aussi en l'absence de gel Outil pouvant être lesté (bonde, masses)	Nécessité de sols plats Investissement dans un outil spécifique Possibilités d'intervention limitées (heures avec gel) Risque de tassement (sol non gelé sous le couvert) Action limitée sur les repousses ou petits couverts
Outil spécialisé : lames + rotor animé		Rotor émiettant le sol et agressif sur les couverts Préparation du semis de la culture menée conjointement à la destruction du couvert Enfouissement superficiel des débris végétaux Passe bien dans des couverts développés	Investissement dans un outil spécifique (coût pouvant être réduit si utilisation en déchaumage) Outil délicat à régler Nécessite un sol parfaitement ressuyé ou gelé (risque de lissage) Action limitée sur les repousses

Arvalis propose également des fiches par espèces. Pour en savoir plus les cultures intermédiaires, cliquez sur les espèces ci-dessous :

Légumineuses	Crucifères	Graminées	Autres familles
<a href="#">Vesces</a> <a href="#">Lentille noirâtre</a> <a href="#">Fenugrec</a> <a href="#">Gesse cultivée</a> <a href="#">Pois fourrager</a> <a href="#">Féverole de printemps</a> <a href="#">Trèfle incarnat</a> <a href="#">Trèfle d'Alexandrie</a> <a href="#">Le trèfle blanc</a> <a href="#">La luzerne cultivée</a> <a href="#">Le lotier corniculé</a> <a href="#">Le sainfoin</a>	<a href="#">Moutarde blanche</a> <a href="#">Moutarde brune</a> <a href="#">Moutarde d'Abyssinie</a> <a href="#">Radis fourrager</a> <a href="#">Radis chinois</a> <a href="#">Colza</a> <a href="#">Navette fourragère</a> <a href="#">Caméline</a>	<a href="#">Seigle</a> <a href="#">Avoines</a> <a href="#">Moha</a> <a href="#">Ray-grass d'Italie</a>	<a href="#">Phacélie</a> <a href="#">Lin</a> <a href="#">Tournesol</a> <a href="#">Niger</a> <a href="#">Sarrasin</a>

### **Doubles couverts (voir article TCS)**

*Pourquoi ne pas tenter de semer des couverts dans les couverts gélifs ?*

*Semer par exemple de la féverole dans laquelle on sèmera un maïs. Si le semis est réussi et la féverole bien implantée, une récolte en grain pourra être envisagée.*

*Semer à la volée une céréale type blé, triticale ou seigle dans lequel on sèmera un soja ou un tournesol.*

*Avec ces plantes, on injecte à nouveau du carbone dans les sols et on fait fonctionner les usines à azote que sont les légumineuses.*

Semis de tournesol sous couvert de triticale + féverole



Semis de maïs sous couvert de seigle + vesce





Plan Prévisionnel de Fumure 2019/2020



**Dans le cadre du 6ème programme d'actions Nitrates - DN6 - un nouvel arrêté référentiel fertilisation modifie le paramétrage de réalisation du Plan Prévisionnel de Fumure 2019/2020.**

Votre outil de suivi cultural MesParcelles va donc intégrer cet arrêté pour correspondre à la nouvelle réglementation. Ce paramétrage sera opérationnel sur MesParcelles courant décembre 2019, **au plus tard en janvier 2020**. Nous ferons à cette occasion un nouveau fil'info. Deux situations se présentent donc à vous :

**Cas 1 = NOTRE CONSEIL = Réaliser votre PPF 2019/2020 une fois le nouveau paramétrage réalisé.**

→ La réglementation vous impose de réaliser ce PPF avant votre 1<sup>er</sup> apport minéral azoté. Réaliser ce PPF sur le mois de janvier n'est donc pas trop tard. Surtout, cette période de réalisation « tardive » permettra d'affiner le fractionnement des apports azotés en considérant le stade de végétation en sortie d'hiver.

**→ La Chambre d'Agriculture de Haute-Saône propose des journées de formation pour mettre à jour votre dossier et réaliser ce PPF 2019/2020 en petit groupe les ...**

- Mardi 14 Janvier 2020 à la Maison des agriculteurs à VESOUL
- Mercredi 15 Janvier 2020 à la Maison des agriculteurs à VESOUL
- Jeudi 16 Janvier 2020 à GRAY, locaux du CER France
- Mercredi 22 Janvier 2020 à GRAY, locaux du CER France
- Jeudi 23 Janvier 2020 à la Maison des agriculteurs à VESOUL

**Pensez à confirmer votre inscription par tel/mail.**

Cas 2 = **VIGILANCE** = Vous souhaitez faire votre PPF 2019/2020 avec le paramétrage actuel

😊 Pour la campagne 2020, l'administration valide la réalisation du PPF 2019/2020 avec le paramétrage en cours.

⊗ **MAIS** Votre PPF réalisé maintenant sur MesParcelles sera « écrasé » et nécessitera d'être refait **si vous y effectuez une saisie une fois le nouveau paramétrage réalisé.**

→ Réaliser votre PPF maintenant vous contraint donc à ne plus le modifier une fois le nouveau paramétrage réalisé.

## Contacts

### PAC / MesParcelles

Pierric TARIN  
Tel : 03.84.77.13.29

[pierric.tarin@haute-saone.chambagri.fr](mailto:pierric.tarin@haute-saone.chambagri.fr)

### Directive Nitrate / MesParcelles

Céline BELUCHE  
Tel : 03.84.77.14.59

[celine.beluche@haute-saone.chambagri.fr](mailto:celine.beluche@haute-saone.chambagri.fr)

Stéphane AUBERT-CAMPENET  
Tel : 06.73.41.82.27

[stephane.aubert@haute-saone.chambagri.fr](mailto:stephane.aubert@haute-saone.chambagri.fr)

## Le jeudi 24 octobre à 9h45 à Saulx



Le GROUPE OPTIPLAINE de SAULX vous invite à la visite des démonstrations le **jeudi 24 octobre matin**

**COMMENT CONCILIER** préservation de l'environnement, fertilité des sols et autonomie fourragère ?

- 9h 45 - Accueil à 9H45 sur la parcelle du GAEC CHAMPENOUX à **SAULX** ([cliquez](#))
- 11 h00 - Visite de la parcelle du GAEC GRANDMOUGIN à **CREVENEY** ([cliquez](#))

La matinée se clôturera par un pot de l'amitié.



**Au programme :**  
- Visite de couverts relais  
- Profil de sol

- Témoignage des agriculteurs du groupe sur la valorisation des méteils, l'autonomie fourragère et la production laitière



Les agriculteurs du groupe  
Frédéric BEQUAIN  
Romain BRESSON  
Marc CHAMPENOUX  
Jean Marc COUVET  
Damien GRANDMOUGIN  
Mickael MUHLEMATTER

Contact : Emeric COURBET 06-73-40-04-92



**9H45 : Parcelle du GAEC CHAMPENOUX**  
Depuis **Saulx**, sur la D14 en direction de **Mailleroncourt-Charette**, 1<sup>er</sup> chemin à droite, juste après être passé sous la déviation de **Saulx**  
47°42'22.8"N 6°17'15.8"E  
47.706333, 6.287722



**11H00 : Parcelle GAEC GRANDMOUGIN**  
Depuis **Saulx**, sur la D100 en direction de **Colombotte**, 600 m après être passé sous la voie de chemin de fer  
47°40'38.0"N 6°16'22.9"E  
47.677222, 6.273028

## Le jeudi 24 octobre à 14 h entre Vauconcourt et Fleurey



**Améliorer le fonctionnement de vos prairies :**  
diagnostic de sol et démonstration de herse et décompacteur de prairies



**RDV à 14h** sur un pré entre Vauconcourt-Nervezain et Fleurey-Lès-Lavoncourt.



Lon : 5° 48' 39" E  
Lat : 47° 39' 38" N

### Programme

- Comment observer ses sols prairiaux et diagnostiquer un dysfonctionnement ? Le pédologue Christian Barneoud commentera les profils de sol.
- Intervention mécanique réparatrice : quand, comment, avec quelle efficacité ? Des démonstrations de herse et décompacteurs vous seront proposées et commentées en présence des concessionnaires : **Actisol avec disques ouvreurs de la CUMA des 4 Vallées et Herbasol de la société Actisol, HRP herse régénératrice de prairie Quivoigne.**

- Céline BELUCHE  
conseillère agro-environnement à la CA 70,  
03 84 77 14 59  
celine.beluche@haute-saone.chambagri.fr

- Emmanuel BRUSSEY,  
président de la CUMA des 4 Vallées  
06 70 71 33 65



- **Le mardi 19 novembre 2019 de 9h30 à 17h à VESOUL (lycée agricole)**



PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE



### INVITATION

#### Journée pédagogique sur les contrôles agricoles

Mardi 19 novembre 2019  
Au lycée agricole de Vesoul

Dans le souci de mieux faire comprendre les enjeux des contrôles liés à la PAC et d'aider les exploitants à s'y préparer, la Direction Départementale des Territoires en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et les services de contrôles organisent le **mardi 19 novembre** une journée pédagogique à destination des exploitants agricoles sur les contrôles réalisés dans les exploitations.

*Attention le nombre d'inscriptions est limité à 80 personnes !*

#### PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- **Le matin au Lycée agricole à Vesoul** (16 rue Edouard Belin - Vesoul)

9h30 - Accueil Café

9h50 - Introduction de la journée

10h00 - Les contrôles relatifs à la PAC :

*Interventions de la DDT, de l'ASP, de la DDCSP et de la DRAAF.*

- Qui contrôle quoi ?
- Bilan des contrôles agricoles

- Les nouveautés sur la campagne PAC 2019

11h00 « Les haies, la PAC et la protection de l'Environnement »

*Interventions de la DDT, de la Chambre d'Agriculture et de l'ONCFS*

- **12h00 - Repas** possible au lycée sur réservation uniquement

- **L'après-midi sur l'exploitation du Lycée agricole à Port sur Saône**  
(100 Bis rue Bougnon, à Port sur Saône)

13h45 Accueil sur les ateliers

de 14h00 à 16h30 Ateliers tournants

*Déroulement pratique d'un contrôle : tour de l'exploitation du lycée avec les contrôleurs de l'ASP, de la DDCSP et de la DRAAF qui expliqueront chaque contrôle. (points de vigilance, déroulement...).*

16h30 Conclusion et moment de convivialité

✂

#### COUPON RÉPONSE

A retourner par courrier  
DDT 70 / SEPA - 24 boulevard des Alliés 70014 VESOUL Cedex

ou par mel à l'adresse [ddt-telepac@haute-saone.gouv.fr](mailto:ddt-telepac@haute-saone.gouv.fr)

**AVANT le 6 novembre 2019**

NOM: .....  
PRENOM: .....

ADRESSE ELECTRONIQUE: .....

Je participerai à la journée pédagogique sur « les contrôles en exploitation agricole » le 19/11/2019

le matin (au lycée de Vesoul)  l'après-midi (à l'exploitation agricole de Port sur Saône)

Je souhaite réserver 1 repas au self du lycée agricole

Si oui, joindre impérativement un chèque de 12 € à l'ordre de M. l'agent comptable de l'EPL de Vesoul.

oui  non

- **Le lundi 2 décembre 2019 de 9h15 à 17h à AUTOREILLE**, réservez cette date  
La chambre d'agriculture de Haute-saône vous invite à sa journée annuelle « Grandes Cultures »  
Le programme vous parviendra ultérieurement.

- **Le vendredi 6 décembre 2019 de 9h30 à 13h00 à GEVIGNEY**, réservez cette date  
La chambre d'agriculture de Haute-saône vous invite à une matinée « Grandes Cultures »  
Le programme vous parviendra ultérieurement.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

**Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...**



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

